



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

TABLEAU DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 20 novembre à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.
Date de la convocation du conseil municipal : 16 novembre 2023

Présents : Rémi CACHAT, Mikaël DUBICKI, Christelle ETIENNE, Cécile GRANGER, David JURDIC, Alexandre LALIGANT, Viviane LASCOMBE, Jean-Marc LOTHEAL, Marlène POULENARD, Christophe REY, Martine ROUMEZY

Absents / excusés :

Agnès de RETZ (donne pouvoir à Martine ROUMEZY)
Pamela LUCA
Thierry MAISONNIAL
Laurence MOLARD (donne pouvoir à Cécile GRANGER)
Eric MONTIBELLER (donne pouvoir à Jean-Marc LOTHEAL)
Benjamin SERVE
Cindy VIALETTE

En Exercice : 19

Présents : 12

Absents : 7

- dont représentés : 3

Votants : 15

Mada

me Cécile GRANGER est nommée Secrétaire de séance.

Numéro	Objet	Vote
2023-074	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL 2024 : PROJET DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU STADE EMILE MARTIN - Tranche 2	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-075	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE : PROJET DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU STADE EMILE MARTIN - Tranche 2	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-076	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES : PROJET DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU STADE EMILE MARTIN - Tranche 2	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Affiché et mis en ligne le 21/11/2023

Le Maire, Damien BAYLE

La secrétaire de séance, Cécile GRANGER

